

Conseil Municipal du 24 janvier 2015 à 9h

Présents : Roure Gilbert, Allier Jean-Pierre, Molines Dominique, Commandré Yves, Commandré Paul, Folcher Christelle, Mazoyer Thierry. Excusés : les autres.

Secrétaire : Dominique Molines

Approbation à l'unanimité du dernier compte rendu (CM du 11/12/2014)

Cession parcelle C580 à Camille Debiere : Camille Debiere et Nathanaél Guin propose d'acquérir à la commune la parcelle C 580 sur le chemin de la Destourne (667 m²) pour y construire leur habitation. Le Conseil à l'unanimité décide de le leur vendre au prix de 10€ le m² + la viabilisation (devis en cours de l'entreprise Rouviere).

Ce terrain a été acheté par la commune pour régulariser le chemin de la Destourbe il y a dix ans au prix de 8 € le m² (voie incluse) et a payé les frais de géomètre et de notaire. La commune réalise donc la vente a prix coutant.

Achat de la parcelle E 502 (Chan del Rey) par la commune à la succession Anna Vidal : Ce terrain de 737 m² situé à côté de la mairie permettrait une accessibilité pour les handicapés aux locaux de la mairie actuelle.

L'estimation de France Domaines était de 7000 € et la mairie avait proposait 8800 € à la famille mais cette dernière en veut 12 000 €. Le conseil municipal acceptera cette proposition si, après étude approfondie, le projet global d'aménagement de cette accessibilité et son financement sont acceptables pour les finances de la commune.

Programme chemins ruraux 2015 : Nous n'avons qu'un budget limité à 6000€ de travaux (3000 € de subvention de notre conseillère générale). Un devis de travaux pour ce montant est demandé à Alain Molines sur le chemin de Racoules vers les Bois (travaux à voir avec les 2 agriculteurs du village). Pour la Brousse, une réunion sera organisée avec tous les agriculteurs, courant mars, pour étudier un possible contournement nord du village jusqu'au chemin du Coulet.

Programme de voirie 2015 : 10 500€ de travaux possibles (5250 € de subvention du Département). On avait envisagé le goudronnage de la voie communale de Finialettes mais il semble préférable de monter préalablement un marché de murs de soutènement sur cette voie. Un devis va être demandé à Lozère Ingénierie.

Travaux liés aux inondations : il sera demandé aux entreprises (Patrick Rouméjon et Alain Molines) d'avancer sur ces travaux. La reprise des enduits (TPCR) sera demandé au printemps.

Demande de l'Association des Menhirs de Stevenson : cautionnement de prêt de 20 000 € et travail donné à un jeune de l'association : Cette association n'arrive a se faire payer par les conseils généraux qu'avec plusieurs mois de retard. La Mairie peut difficilement cautionner un prêt (compétences, 20 artisans et 27 agriculteurs connaissent aussi des problèmes de trésorerie). Une mobilisation du CA dont plusieurs élus font partie serait préférable. Notre classement en commune bénéficiaire des Aides à Finalités Régionales devrait permettre à nos entreprises et associations de bénéficier d'aides et d'appui, aussi une réunion sera programmée en mairie (Chambre des Métiers, DDT, AIRDIE et Sophie Pantel seront sollicités. Pour la deuxième demande elle est acceptée pour les jours où Sylvain peut être le tuteur du jeune.

Groupement d'employeurs : Suite à l'assemblée générale le nombre de jours pour la mairie de Sylvain est porté de 30 à 34 pour 2015.

Convention d'application de la charte 214/2016 avec le Parc National des Cévennes : elle a été envoyée aux conseillers et reprend les engagements des deux parties. Elle permettra de financer certains de nos projets.

Votée à 6 pour et 1 contre.

Taille des arbres sur les routes de Ruas et du Viala :

Ces travaux ont été confiés à une entreprise spécialisée (scie circulaire orientable) qui a nécessité d'être derrière pour enlever les branches. Yves et Gilbert ont été là pour la route du Viala et Alain Molines a suivi l'entreprise sur celle de Ruas. Le travail réalisé sur les arbres est très écologique par contre il faudrait, derrière, pouvoir déchiqeter à mesure les branches. Gilbert se renseigne auprès de l'ASA DFCI pour pouvoir, la prochaine fois, les utiliser en même temps pour ce travail.

Infos de la communauté de communes : Les travaux de la gendarmerie et l'école de la pierre sèche avancement (70%) et tous les financements sont obtenus. Les travaux du Presbytère du Pont en 2 logements et bureaux de la Poste vont être lancés. Pour le Presbytère de Fraissinet la consultation pour choisir l'architecte va être lancée.

Infos du SIVU de l'Estournal (école) : Suite à la mise à la retraite de Eliane Debiere, C'est Delphine Ramdanne qui assure le remplacement.

Infos de l'Association Causses Cévennes : c'est le 3 février à 18h30 à la salle des fêtes de Florac qu'aura lieu la présentation définitive de la candidature GAL et de la mise en place du Conseil de Développement du territoire.

Vœux de la mairie : une vingtaine de personnes seulement.

Rencontre conviviale du CCAS : elle aura lieu le 31/1 à 15h (Suite aux chutes de neige cette manifestation est reportée au dimanche 22 février à 15h à la mairie : menez vos photos anciennes et ... votre bonne humeur).

SATEP : la convention avec le Conseil Général pour le suivi des réseaux d'eaux est reconduite.

Compte Administratif 2014 : Le Maire présente les résultats provisoires du compte administratif de la commune. Le vote aura lieu avec le vote du Budget.